

Opinions P. 12 ET 13

La presse
face
aux géants
du Web

SAMMY KETZ,
GRAND REPORTER À L'AFP



Aujourd'hui en France

DIMANCHE

26 AOÛT 2018 / N° 6126 / 1,30 €



Street food : le succès fou

ÉCO BUSINESS P. 6 ET 7

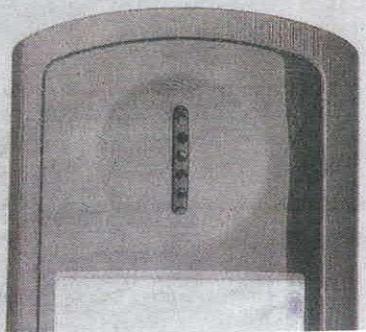


Dans les coulisses du futur
Goncourt

GRAND FORMAT P. 20 ET 21

TÉLÉPHONIE

LA FIN DES LIGNES



« Plus besoin de clé, ni de porte-monnaie »

Comme Cédric, en vacances dans un grand camping de l'île de Ré, les usagers louent ces bracelets multifonction pour leur côté très pratique.

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX

TEXTE: SYRIELLE MEJIAS
PHOTOS: OLIVIER LEJEUNE
À SAINTE-MARIE-DE-RÉ
(CHARENTE-MARITIME)

AU CAMPING LES GRENETTES, sur l'île de Ré, tous les vacanciers sont équipés de bracelets multifonctions, capables d'ouvrir les portes des mobile homes, d'autoriser l'accès à la piscine ou de payer un déjeuner. « C'est très pratique », note Cédric, venu de Caen (Calvados) pour une semaine de vacances. « Si on a le bracelet, on a tout sur nous. Plus besoin de clé, ni de porte-monnaie », se réjouit-il.

Dans la famille de Cédric, ce signe distinctif rencontre un franc succès. Nina, 5 ans, en a même réclamé un (non activé) pour faire comme son grand frère. « Les gamins adorent, c'est de leur génération », souligne Jean-Marie Senghor, le directeur du groupe Sea Green dont font partie les Grenettes.

Economies d'énergie

Fan de nouvelles technologies, c'est lui qui a eu l'idée de ces objets ultraconnectés, d'abord pour des questions environnementales et énergétiques explique-t-il. Car le « bijou » sert également à activer l'électricité : quand tous les occupants d'un lodge ou d'un cottage sont de sortie, la lumière, la télévision, les plaques de cuisson et le ballon d'eau chaude se coupent. Le groupe Sea Green a dépensé près de 400 000 € pour ce système, un investisse-



Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime), fin juillet. Bracelet bleu pour Nina, 5 ans, vert et connecté pour son papa, Cédric, venus passer une semaine au camping des Grenettes.

ment que Jean-Marie Senghor compte rentabiliser en quatre ou cinq ans. « Les seules réclamations que nous avons eues, c'était des gens qui se plaignaient que les bracelets allaient laisser des marques de bronze », sourit-il.

Brigitte et Patrick, un couple de quinquagénaires propriétaires d'un mobile home aux Grenettes, se sont vite pris

au jeu : « On ne paye plus qu'avec ça. » Patrick a d'ailleurs des pistes pour améliorer le système. « Je préférerais que ce soient de beaux bracelets, en argent, comme ceux-là », explique ce conducteur d'engin, en montrant ses propres gourmettes.

Et que le bracelet puisse collecter des données sur leurs habitudes de consommation et leurs va-et-vient dans ce cam-

ping de 7 ha n'a pas l'air de les inquiéter. « Ce sera bien utile quand on sera vieux et en déambulateur. Le jour où l'on se perd, ils pourront nous retrouver facilement ! »

Selon Raphaël Bartlomé, juriste à l'UFC-Que choisir, « les contentieux sont rares car le principe premier du bracelet, l'identification, est occulté par son côté pratique ».

lorsqu'elle se décline à l'extérieur du camping sur la peau nue d'un pas en été à la vue public, se heurte au principe du respect de la vie privée». Pour Nicolas Dayot, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), ces systèmes répondent d'abord à un besoin : « s'assurer que les gens qui fréquentent le camping ne sont pas des intrus. Il en va de la bonne tenue de l'établissement. Le gestionnaire a une obligation de sécurité ». Le dispositif est « abusif si on refuse tout autre moyen d'identification », estime Raphaël Bartlomé, juriste à l'UFC-Que choisir. **V.M.D.**



Les seules réclamations que nous avons eues, c'était des gens qui se plaignaient que les bracelets allaient laisser des marques de bronze

JEAN-MARIE SENGHOR,
DIRECTEUR DU GROUPE SEA GREEN